La checklist de l'accessibilité numérique

20 points à vérifier sur votre site. Chaque point renvoie au critère correspondant du RGAA 4.1.2.

Comment l'utiliser

Ouvrez votre site à côté de cette page et vérifiez chaque point, page par page. Cette checklist couvre l'essentiel, mais ne remplace pas un audit : le RGAA compte 106 critères.

ODR-ABT — audit et mise en conformité de l'accessibilité numérique — odrabt.fr — contact@odrabt.fr

Images

1. Chaque image qui transmet une information a une alternative textuelle qui dit la même chose (attribut `alt`).
   Critères RGAA 1.1 et 1.3
2. Les images décoratives sont ignorées par les lecteurs d'écran (attribut `alt=""`).
   Critère RGAA 1.2
3. Aucun texte important n'est présenté sous forme d'image : il est écrit en vrai texte.
   Critère RGAA 1.8

Couleurs

4. Le texte est assez contrasté : au moins 4,5:1, ou 3:1 pour un texte en grande taille.
   Critère RGAA 3.2
5. Aucune information n'est donnée uniquement par la couleur, par exemple un champ en erreur signalé seulement en rouge.
   Critère RGAA 3.1

Liens

6. Chaque lien est compréhensible par son intitulé ou par son contexte : pas de « cliquez ici » isolé.
   Critère RGAA 6.1

Clavier et navigation

7. Tout le site s'utilise au clavier seul, sans souris, et le clavier ne reste jamais bloqué.
   Critères RGAA 7.3 et 12.9

8. L'élément qui a le focus est toujours visible.
   Critère RGAA 10.7

9. Un lien d'évitement permet d'aller directement au contenu principal.
   Critère RGAA 12.7

10. Au moins deux moyens de navigation sont proposés : menu, plan du site ou moteur de recherche.
    Critère RGAA 12.1

Structure des pages

11. Chaque page a un titre présent et pertinent, affiché dans l'onglet du navigateur.
    Critères RGAA 8.5 et 8.6

12. La langue de la page est déclarée dans le code (`<html lang="fr">`).
    Critère RGAA 8.3

13. Les titres (h1, h2, h3…) structurent le contenu, sans sauter de niveau.
    Critère RGAA 9.1

14. Les listes sont balisées comme des listes.
    Critère RGAA 9.3

Formulaires

15. Chaque champ a une étiquette visible, reliée au champ.
    Critères RGAA 11.1 et 11.2

16. Les champs obligatoires et le format attendu sont indiqués, et chaque erreur est expliquée en texte.

    Critères RGAA 11.10 et 11.11

Affichage

17. Avec un zoom à 200 %, aucun texte n'est coupé ni ne se chevauche.

    Critère RGAA 10.4

18. À 320 pixels de large, comme sur un petit téléphone, tout reste lisible sans défilement horizontal.

    Critère RGAA 10.11

Vidéos et animations

19. Les vidéos ont des sous-titres et, si nécessaire, une transcription ou une audiodescription.

    Critères RGAA 4.1 et 4.3

20. Tout ce qui bouge, défile ou clignote plus de 5 secondes peut être mis en pause.

    Critère RGAA 13.8

Pour le secteur public : les obligations légales

- ✔ Une déclaration d'accessibilité publiée et à jour.
- ✔ La mention « Accessibilité : totalement, partiellement ou non conforme » dès la page d'accueil.
- ✔ Un schéma pluriannuel sur trois ans et un plan d'action annuel publiés.